Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1136

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Le jeu des alliances

(*jd*) Cette fois c'est officiel, et l'on pense irrésistiblement à Bernard Tapie s'éloignant du parti socialiste pour «reprendre» le Mouvement des radicaux de gauche dans la perspective de l'élection présidentielle française: Christian Grobet fait une OPA sur la liste du parti du travail au Grand Conseil (élection le 17 octobre) en annonçant ouvertement son intention de briguer un siège au Conseil d'Etat quatre semaines plus tard sur une liste commune du parti socialiste, du parti du travail et des écologistes. L'objectif est clair: faire payer aux militants du PS l'impudence de lui avoir appliqué la règle démocratique de la limitation de la durée des mandats à douze ans.

Que la droite remporte les sept sièges gouvernementaux n'a jamais été aussi vraisemblable que dans cette configuration. Mais Genève ne sera pas beaucoup plus gouvernable si Grobet est élu en évinçant les deux socialistes, ou même s'il se retrouve à leur côté au Conseil d'Etat. Non, la leçon de maturité politique sera donnée si Grobet renonce ou échoue d'ici au 14 novembre dans sa tentative de survie gouvernementale sous couvert d'une union factice de la gauche.

Beaucoup dépendra de la fermeté de caractère du parti socialiste qui se réunira le 1er septembre pour décider des alliances. Depuis vingt ans le PS, en s'apparentant au PdT pour l'élection au Grand Conseil, donne à ce dernier un brevet de respectabilité; en échange de quoi le PdT place l'un des siens, en pratique inéligible, sur la liste commune pour le Conseil d'Etat, de manière à mobiliser son électorat en faveur des deux candidats socialistes. En choisissant cette fois un magistrat sortant, prêt à tout pour rester en place, fût-ce au détriment d'un parti auquel il doit trente ans de succès politique, le PdT rompt ce pacte.

On voit bien l'intérêt de l'extrême-gauche dans le cadre de l'élection au Grand Conseil: l'obtention du quorum de 7% grâce à Grobet peut bien valoir le sacrifice de l'apparentement avec le PS; mais que prend-elle le risque de s'encombrer d'un conseiller d'Etat ? Et que pourrait faire au gouvernement un Grobet représentant une survivance de l'histoire rescapée du quorum ?

Même les socialistes partisans de la dérogation à Grobet le 20 mars dernier ne sauraient se reconnaître dans cet opportunisme sans principes: en se proclamant social-démocrate pour rallier le PdT en tant qu'indépendant, en s'identifiant au «renouvellement» de la gauche et en prétendant que sa candidature seule permettra de barrer la route à la droite, l'actuel président du Conseil d'Etat pratique la «novlangue» chère à Orwell dans *1984*. La dignité, dans ces conditions, c'est d'abandonner le PdT à Grobet et de réaliser l'alliance entre socialistes et écologistes, dont les trois candidats au Conseil d'Etat incarnent la volonté d'un gouvernement solidaire, fort et ouvert, contre les populismes de droite comme de gauche. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Secrétaire de rédaction:
Frances Trezevant Honegger (fth)
Ont également collaboré à ce numéro:
Eric Baier
André Gavillet (ag)
Jacques Longchamp (jl)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Sylviane Klein
Abonnement: 75 francs pour une année
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612,
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Le 1er Août avec du bois mouillé

«Cependant, aujourd'hui comme hier, la fête nationale est plus qu'une simple fête patriotique, elle est aussi pour toutes nos concitoyennes et tous nos concitoyens l'occasion d'une réflexion sur le passé et l'avenir de leur pays.»

Extrait du Message du Conseil fédéral.

(*ag*) La votation sur cet objet (rendre férié le 1er Août) apparaît comme une succession de petites lâchetés, sans importance.

L'origine douteuse de cette initiative issue de l'extrême droite ne semble gêner personne. Sur d'autres objets pourtant, la classe politique, à juste titre, se montrait plus délicate. On préfère donc faire comme si elle était de génération spontanée.

Le 1er Août, comme le rappelle le Conseil fédéral, est une fête récente, fabriquée de toutes pièces, il y a un siècle, pour marquer le 600e anniversaire de la Confédération. Elle a été l'occasion de renforcer l'helvétisme qui fut le pendant et la réponse suisse à l'affirmation de l'unité nationale des pays voisins. C'est au moment où l'helvétisme dans sa forme XIXe est ressenti comme ringard, que l'extrême-droite essaie artificiellement de la raviver.

C'est d'ailleurs un paradoxe. Que la fête nationale suisse ne soit pas jour férié est un *Sonderfall* helvétique assez remarquable. Or ce sont les sonderfalliens extrémistes qui demandent que l'on rentre dans le rang !

En 1977, un autre extrémiste, Valentin Oehen, avait déjà questionné le Conseil fédéral sur le sujet. Pour lui répondre, ce dernier avait consulté les cantons qui répondirent qu'il fallait conserver la date du 1er août et ne rien réglementer. Aujourd'hui, ils se taisent.

Le Conseil fédéral semble être toujours du même avis, mais soumettant, comme c'est son devoir, l'initiative au peuple, il n'ose plus afficher son opposition. Qu'on en juge par cette juxtaposition dans son Message, à trois pages d'intervalle:

«L'institution d'un jour férié légal à l'occasion de la fête nationale reviendrait à modifier le sens et la perception de cet événement.»

«L'importance du Premier Août justifie par ailleurs que cette journée soit fériée. A ce propos, le Conseil fédéral souhaite que ce jour de congé soit pour les citoyennes et les citoyens de ce pays l'occasion d'une réflexion sur le passé, le présent et l'avenir de la Suisse.»

Or cette réflexion est un joyeux dégonflage: un jour férié, c'est toujours bon à prendre et puis de toute façon, en août, il fait chaud. L'helvétisme du XIXe siècle est bien mort. Les obsèques auront lieu de 26 septembre, date de la votation populaire. ■